

DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ ANTI-BLANCHIMENT

I. Généralités:

Anti-Blanchiment a été développé par la SA Open Real Estate Information (ci-après: ORIS), dont le siège est établi à 9000 Gand, Kortrijksesteenweg 1005, avec pour numéro d'entreprise 0866.381.630, adresse e-mail: privacy@orisnv.be, numéro de téléphone 09/243.10.23.

ORIS a été créée en 2004 avec pour objectif principal de guider le secteur immobilier dans l'évolution vers l'économie digitale.

A cette fin, ORIS a développé au fil des ans une infrastructure informatique globale permettant d'établir des liens avec divers services publics et des partenaires commerciaux. Il suffit que ces partenaires collaborent avec une organisation représentative pour fournir des services à tous les professionnels de l'immobilier.

A travers cette infrastructure sectorielle globale, ORIS peut mettre en place l'automatisation des procédés d'information et de travail au sein d'importantes organisations professionnelles du secteur immobilier (par exemple : le Fonds Social pour le secteur immobilier – FS323, l'association professionnelle CIB Vlaanderen, l'Institut professionnel des agents immobiliers – IPI, l'Institut Flamand pour les formations dans le secteur Immobilier – VIVO...).

En collaboration divers services publics et des partenaires, ORIS a développé des applications telles que CadastreFinder, Anti-Blanchiment, MyRent Pro, CIBweb, COVAST, BTV-tool, bizMart, ROMi et Vastgoedinfo Vlaanderen.

Tous ces outils sont accessibles avec un seul compte : le compte Immo-Connect.

Anti-Blanchiment est un outil en ligne qui permet à l'utilisateur (un agent immobilier, un collaborateur de l'agence) de se conformer aux obligations anti-blanchiment qui lui sont applicables. Grâce à cette application, vous pouvez faire une dépistage des contacts, calculer les profils de risque des contacts et des transactions, préparer un rapport annuel et le soumettre au SPF Economie. Des données à caractère personnel doivent être traités pour pouvoir compléter ces actions.

L'enregistrement des contrats de bail est une obligation légale. Il s'agit de la loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces.

* * *

Cette politique de confidentialité explique comment Anti-Blanchiment gère les données personnelles des personnes physiques qui sont en contact avec Anti-Blanchiment. Avec cette déclaration de confidentialité, nous vous informons donc de la manière dont nous traitons vos données personnelles quand vous utilisez Anti-Blanchiment (par le site web <https://www.anti-blanchiment.be/> ou par un logiciel de bureau qui utilise Anti-Blanchiment).

Par données à caractère personnel, on entend toute forme d'informations qui permettent de vous identifier directement ou indirectement en tant que personne physique.

Anti-Blanchiment attache beaucoup d'importance à la protection des données à caractère personnel et respecte totalement votre vie privée. Anti-Blanchiment traite et protège également vos données à caractère personnel de manière légale, appropriée et transparente.

Anti-Blanchiment respecte bien entendu la loi lors du traitement de vos données à caractère personnel, à savoir le règlement européen n° 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (mieux connu sous le nom de 'GDPR' ou 'RGPD') ou toute autre législation le modifiant.

Vous pouvez obtenir plus d'informations concernant la protection des données à caractère personnel auprès de l'Autorité de la Protection des Données (auparavant Commission Belge pour la Protection de la Vie Privée).

Nous vous invitons à lire cette déclaration attentivement, de manière à ce que la politique de Anti-Blanchiment sur ce plan vous soit connue et comprise.

Cette déclaration est régulièrement retravaillée. La version la plus récente de cette déclaration est disponible sur le site web de Anti-Blanchiment. Nous vous tiendrons au courant à travers des canaux de communication habituels si des modifications importantes y sont apportées.

En acceptant cette déclaration de confidentialité pendant le processus d'enregistrement, vous marquez votre accord sur son contenu. Si vous n'êtes pas d'accord avec une ou plusieurs conditions, nous vous demandons alors de ne pas vous enregistrer provisoirement et de prendre contact avec nous par e-mail (privacy@orisnv.be) pour discuter de vos inquiétudes.

Cette déclaration de confidentialité fait partie des conditions d'utilisation applicables à Anti-Blanchiment. Nous vous conseillons de lire les deux documents attentivement.

II. Qui est le responsable du traitement?

ORIS SA (le développeur des diverses applications qui peuvent être utilisées avec un compte Anti-Blanchiment) est la responsable du traitement de vos données à caractère personnel. Ses coordonnées sont : SA Open Real Estate Information (ci-après: ORIS), dont le siège est établi à 9000 Gand, Kortrijksesteenweg 1005, avec pour numéro d'entreprise 0866.381.630, adresse e-mail: privacy@orisnv.be, numéro de téléphone 09/243.10.23.

ORIS SA est donc aussi votre interlocutrice et celle qui doit se justifier vis-à-vis de l'Autorité de la Protection des Données.

ORIS SA détermine les objectifs pour lesquels vos données à caractère personnel sont traitées ainsi que les moyens utilisés et les caractéristiques du traitement.

III. Quelles sont les données à caractère personnel traitées?

Ci-dessous se trouve un aperçu des catégories de données à caractère personnel que Anti-Blanchiment peut traiter. Il est possible que d'autres données à caractère personnel soient traitées si cela semble nécessaire ou utile à la continuation de votre relation avec Anti-Blanchiment. Cela signifie donc aussi que l'aperçu n'est pas exhaustif.

- Les données à caractère personnel de l'utilisateur: nom, prénom, adresse, adresse e-mail, numéro de registre national, numéro BCE, numéro IPI,...
- Les données à caractère personnel du client de l'agent immobilier (vendeur, bailleur) : nom, prénom, adresse, numéro de registre national, date et lieu de naissance
- Données à caractère personnel des contacts soumis au contrôle: nom, prénom, adresse, numéro de registre national, date et lieu de naissance

Anti-Blanchiment ne traite aucune donnée qui révèle votre race ou origine ethnique, vos opinions politiques, croyance religieuses ou confessionnelles, appartenance à un syndicat, données sur votre vie, votre santé ou votre orientation sexuelle, données génétiques ou biométriques.

IV. Dans quels buts Anti-Blanchiment traite-t-il vos données à caractère personnel?

Anti-Blanchiment collecte et traite vos données à caractère personnel seulement et uniquement dans un but déterminé.

Anti-Blanchiment fait en sorte que seules les données nécessaires et pertinentes pour un certain but soient traitées.

Anti-Blanchiment traite vos données dans des situations autorisées par la loi, à savoir :

- Pour remplir les obligations légales qui reposent sur Anti-Blanchiment.
- Pour exécuter un contrat avec vous ou pour prendre certaines mesures pour la conclusion de ce contrat à votre demande.
- Pour la défense des intérêts légitimes de Anti-Blanchiment, là où ces intérêts sont mis en balance avec vos libertés et vos droits fondamentaux.
- Dans les cas spécifiques, avec votre autorisation, à la suite d'une demande spécifique et non ambiguë, précédée d'une information claire et compréhensible ; vous pouvez retirer cette autorisation à tout moment, conformément à la loi.

1. Obligation légales:

Anti-Blanchiment doit se conformer à la législation qui s'impose à sa ou ses applications dans des circonstances spécifiques pour traiter vos données à caractère personnel dans le cadre de ses activités.

Ces obligations peuvent impliquer que Anti-Blanchiment doive collaborer avec les autorités compétentes et/ou des tiers, et éventuellement leur céder vos données à caractère personnel.

2. L'exécution d'une convention – donner accès à diverses applications:

Vous concluez une convention avec Anti-Blanchiment afin d'avoir accès à cet outil et de l'utiliser pour soumettre les contrats et les transactions à un contrôle, ainsi que pour préparer un rapport annuel et le soumettre au SPF Economie. Pour pouvoir exécuter cette convention, Anti-Blanchiment doit traiter vos données à caractère personnel.

3. L'intérêt légitime de Anti-Blanchiment:

Anti-Blanchiment traite aussi vos données pour la réalisation de ses intérêts légitimes.

A cet égard, Anti-Blanchiment s'efforce de trouver un juste équilibre entre la nécessité de traiter les données et le respect de vos droits et libertés, en ce compris la protection de la vie privée.

Les données à caractère personnel sont entre autres traitées pour la personnalisation de services prestés par Anti-Blanchiment, l'amélioration de la qualité des services prestés pour vous, l'évaluation et l'amélioration des procédés et des produits...

4. Intérêt légitime spécifique d'Anti-Blanchiment: marketing conventionnel direct:

Anti-Blanchiment réalise une segmentation de clientèle, notamment en fonction de vos besoins, pour vous offrir par exemple des services qui conviennent à votre situation professionnelle et personnelle. Pour se faire, Anti-Blanchiment peut entre autres :

- Faciliter le remplissage de formulaires en complétant déjà certaines parties avec des données connues et vous demander de vérifier l'exactitude de ces données et de les corriger le cas échéant.
- Vous envoyez des recommandations personnalisées.

5. Votre autorisation pour le traitement et l'envoi de communication électronique (marketing électronique direct):

Anti-Blanchiment peut traiter vos données personnelles de contact électronique (à savoir votre numéro de téléphone mobile et votre adresse e-mail) pour vous envoyer des informations personnelles ou des propositions à travers du marketing direct ou des newsletters. Dans ce cas, Anti-Blanchiment doit d'abord vous demander votre autorisation spécifique.

En acceptant cette politique de confidentialité, vous donnez votre autorisation pour le traitement de vos données à caractère personnel à des fins de marketing électronique direct et à l'envoi de publicité électronique.

V. A qui Anti-Blanchiment cède-t-il vos données à caractère personnel?

Anti-Blanchiment traite vos données à caractère personnel avec le plus grand soin et ne partage vos données que pour vous offrir le meilleur service lors de l'exécution de sa mission.

Anti-Blanchiment peut envoyer vos données à d'autres entités au sein de groupe, à l'intérieur du pays et à l'étranger, à savoir aux autres entités du groupe qui assistent Anti-Blanchiment dans l'exécution, la gestion et le contrôle des activités, en ce compris pour le compte-rendu, l'assistance et la sécurité informatique ou l'offre de services et produits spécifiques.

Dans certains cas, Anti-Blanchiment est tenu par la loi de partager vos données avec des tiers, entre autres :

- Des organismes publics ou des autorités de contrôle lorsqu'il existe une obligation légale de céder les informations.
- Les autorités judiciaires qui en font la demande expresse.

Anti-Blanchiment cède également vos données à des prestataires de services spécifiques pour l'aider à:

- La préparation de rapports et de statistiques, l'impression de documents et le développement de produits et services.
- La commercialisation de ses activités, l'organisation d'événements et la gestion de la communication aux clients.

Anti-Blanchiment transfère également vos données à caractère personnel à ses partenaires API (tels que par exemple les fournisseurs de logiciels de bureau), ceci pour les fournisseurs de logiciels de

bureau avec qui vous travaillez, ainsi que le SPF Economie, l'Institut Professionnel des agents immobiliers (IPI) et la Cellule de Traitement des Informations Financières (CTIF).

Vos données personnelles peuvent également être communiquées à des huissiers de justice ou des avocats dans le cadre de procédure judiciaire.

Dans les cas cités ci-dessus, Anti-Blanchiment fait en sorte que les tiers n'aient accès qu'aux données personnelles qui sont nécessaires pour exécuter les tâches spécifiques exigées.

Anti-Blanchiment fera aussi en sorte que les tiers s'engagent à utiliser les données à caractère personnel d'une manière sûre et confidentielle et que l'usage se fasse conformément aux instructions de Anti-Blanchiment et de sa politique de protection des données.

Anti-Blanchiment conserve vos données à caractère personnel au sein de l'EEE. Aucune donnée n'est transmise vers des pays hors EEE.

VI. Combien de temps vos données à caractère personnel sont-elles conservées?

Anti-Blanchiment ne conservera pas vos données à caractère personnel plus longtemps que nécessaire à la réalisation des objectifs pour lesquels les données sont collectées.

Cette période est liée aux obligations légales et fiscales de Anti-Blanchiment ainsi qu'à la nécessité légale de conserver vos données, hors de la période de conservation, à titre de preuve ou pour pouvoir réagir à des demandes d'informations d'instances compétentes.

VII. Comment vos données à caractère personnel sont-elles sécurisées?

Anti-Blanchiment applique des normes strictes pour protéger les données à caractère personnel qui sont sous son contrôle contre les traitements non autorisés ou illégaux et contre la perte, la destruction ou les dommages.

Anti-Blanchiment prend ainsi des mesures techniques et organisationnelles telles que cryptage, antivirus, pare-feu, contrôle d'accès, sélection rigoureuse des collaborateurs et des fournisseurs, pour prévenir et détecter les accès inappropriés, la perte ou la divulgation de vos données à caractère personnel.

Dans le cas improbable et regrettable où vos données à caractère personnel qui sont sous le contrôle d'Anti-Blanchiment se retrouvent compromises par une violation à la sécurité des informations, Anti-Blanchiment agira immédiatement pour identifier l'origine d'une telle violation et faire ce qu'il faut pour prendre des mesures correctives adéquates. Si nécessaire, Anti-Blanchiment vous informera de cet incident conformément à la législation applicable.

VIII. Quels sont vos droits lors du traitement de données à caractère personnel?

1. Droit d'accès, de rectification, de limitation, d'effacement, de portabilité des données et d'opposition.

Aux fins mentionnées ci-dessous, vous avez:

- Un **droit d'accès** à vos données à caractère personnel auprès de Anti-Blanchiment. Cela signifie que vous pouvez demander à Anti-Blanchiment si vos données sont traitées, dans quels buts, quelles catégories de données sont traitées et à qui elles sont transmises.

- Un **droit de rectification** si vous constatez que vos données à caractère personnel sont incorrectes ou incomplètes.
- Un **droit de limitation** si vous contestez par exemple l'exactitude de vos données personnelles et ceci pendant une période qui autorise Anti-Blanchiment à la contrôler.
- Un **droit à l'effacement** de vos données à caractère personnel. Quand votre contrat avec Anti-Blanchiment a pris fin, vous pouvez demander à Anti-Blanchiment à ce que vos données personnelles soient effacées si elles ne sont plus nécessaires aux buts pour lesquels elles avaient été collectées. Vous avez de même la possibilité de demander à tout moment l'effacement de vos données personnelles qui ont été traitées par Anti-Blanchiment sur base de votre consentement (à moins que Anti-Blanchiment ne dispose d'une autre base légale de traitement) ou sur base de l'intérêt légitime de Anti-Blanchiment (à moins qu'il existe des raisons impérieuses et légitimes prépondérantes). Anti-Blanchiment peut en tout cas conserver ces données personnelles si elles sont exigées à des fins probatoires dans le cadre de revendications.
- Un **droit de portabilité** des données que vous avez vous-même communiquées à Anti-Blanchiment si vos données personnelles ont été traitées sur base d'un contrat ou sur base de votre consentement pour l'envoi de communications électroniques et que ces données ont été traitées à l'aide de procédés automatisés. Pour ce droit, vous pouvez demander à Anti-Blanchiment de vous envoyer vos données personnelles ou de transférer directement vos données à un autre responsable de traitement, pour autant que cela soit techniquement possible pour Anti-Blanchiment.
- Vous disposez d'un **droit d'opposition** au traitement de vos données à caractère personnel aux fins précisées aux articles IV.3 et IV.4. Dans le cas de l'article IV.3, nous pouvons continuer à traiter vos données s'il existe des motifs légitimes impérieux pour le traitement qui l'emportent sur vos propres intérêts, droits et libertés ou pour des raisons qui sont en lien avec l'intentement d'une action en justice, à son exercice ou à ses fondements.

Vous pouvez exercer vos droits en adressant par la poste une demande écrite datée et signée, avec une copie de votre preuve d'identité, à ORIS SA, Kortrijksesteenweg 1005, 9000 Gand, ou par e-mail à privacy@orisnv.be.

2. Droit de s'opposer l'envoi de communication électronique:

Dans l'article IV.5, votre autorisation est demandée pour pouvoir traiter vos données de contact électroniques et les utiliser pour vous envoyer des informations et des propositions personnelles (par des actions de marketing direct ou des newsletters électroniques). Cela vaut plus précisément pour les communications vers votre numéro de téléphone mobile et votre adresse e-mail.

Vous avez le droit de vous opposer au traitement de vos données à caractère personnel pour le marketing électronique direct et à la réception de telle correspondance à l'avenir.

Vous pouvez nous le faire savoir des manières suivantes:

- Envoyer un e-mail avec une copie de votre carte d'identité à privacy@orisnv.be.
- Envoyer une lettre par la poste avec une copie de votre carte d'identité à SA ORIS, Kortrijksesteenweg 1005, 9000 Gand.
- En cliquant sur le lien "désinscription" ("unsubscribe") en bas d'un e-mail ou d'une newsletter électronique envoyé par Anti-Blanchiment.

L'exercice du droit d'opposition ne peut toutefois pas empêcher Anti-Blanchiment de vous contacter dans tout autre but, en ce compris pour une obligation légale ou l'exécution d'un contrat, conformément à cette déclaration.

3. Le droit d'introduire une plainte:

Anti-Blanchiment met tout en œuvre pour respecter votre vie privée. Bien entendu, l'une ou l'autre amélioration est toujours possible.

Si vous avez des questions ou des plaintes en rapport avec le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez nous contacter:

- par poste : ORIS SA, Kortrijksesteenweg 1005, 9000 Gand.
- par e-mail : privacy@orisnv.be.
- par téléphone : 09/243.10.23.

Nous vous demandons de vous identifier en envoyant en même temps une copie de votre carte d'identité.

Vous pouvez aussi introduire une plainte auprès de l'Autorité de la Protection des Données (auparavant la Commission Belge pour la Protection de la Vie Privée), par poste à 1000 Bruxelles, rue de la presse 35, par e-mail commission@privacycommission.be, ou par téléphone au +32 2 274 48 00.

IX. Modifications:

Anti-Blanchiment se réserve le droit de modifier sa politique de confidentialité. Veuillez en conséquence à consulter par vous-même régulièrement la dernière version de ce document. Si vous n'êtes pas d'accord avec une modification dans la déclaration de confidentialité, vous avez alors toujours la possibilité de résilier votre compte.

Cette déclaration de confidentialité a été modifiée et revue pour la dernière fois le 25 mai 2018.